

Le 19 février 2013

Service des affaires scolaires

Contact : Christophe Carrillo
Fonction : Responsable adjoint
Tél : 04.72.39.73.13

A l'attention des parents d'élèves

Objet : Horaires accueil périscolaire (plan Vigipirate)

Madame, Monsieur,

La ville d'Oullins propose chaque jour dans les écoles un accueil périscolaire de 16h30 à 18h00.

Les parents d'enfants scolarisés en maternelle ont actuellement la possibilité d'accéder à l'école tout au long de ce créneau horaire.

Suite au récent passage du plan Vigipirate en niveau rouge et afin de mettre un terme aux intrusions répétées ces dernières semaines dans nos écoles pendant les temps périscolaires, les accès à l'école seront modifiés.

Dorénavant, vous ne pourrez récupérer vos enfants de maternelle et d'élémentaire qu'**entre 16h30 et 16h45**. Les élèves présents au-delà de cette limite **seront ensuite libérés à 18h**.

Cette mesure prendra effet à compter **du lundi 18 mars 2013**.

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Christine CHALAND
Adjointe déléguée aux affaires Scolaires

Le 19 février 2013

Service des affaires scolaires

Contact : Christophe Carrillo
Fonction : Responsable adjoint
Tél : 04.72.39.73.13

A l'attention des parents d'élèves de l'école
Marie Curie

Objet : Horaires accueil périscolaire (plan Vigipirate)

Madame, Monsieur,

La ville d'Oullins propose chaque jour dans les écoles un accueil périscolaire de 16h45 à 18h15.

Les parents d'enfants scolarisés en maternelle ont actuellement la possibilité d'accéder à l'école tout au long de ce créneau horaire.

Suite au récent passage du plan Vigipirate en niveau rouge et afin de mettre un terme aux intrusions répétées ces dernières semaines dans nos écoles pendant les temps périscolaires, les accès à l'école seront modifiés.

Dorénavant, vous ne pourrez récupérer vos enfants de maternelle et d'élémentaire qu'**entre 16h45 et 17h00**. Les élèves présents au-delà de cette limite **seront ensuite libérés à 18h15**.

Cette mesure prendra effet à compter **du lundi 18 mars 2013**.

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Christine CHALAND

Adjointe déléguée aux affaires Scolaires